

SYNDICATS CFDT et CGT du Conseil Général

AU CONSEIL GENERAL 49, LE PERE NOEL NE PASSERA PAS !

En ces temps de crise, « **Contraintes budgétaires** », « **Restrictions financières** », « **Optimisation** », « **Mutualisation** », sont devenues les maîtres mots de notre direction ces derniers mois, et semblent guider la politique budgétaire actuelle de notre département.

Le budget de l'Action Sociale est le plus important du Département. C'est la principale compétence du Département. Cette mission obligatoire du Conseil Général prend encore plus son sens en période de crise, car elle touche en premier lieu les plus fragiles et les populations dans la précarité.

Le Président du Conseil Général présente régulièrement l'Action Sociale comme une charge, alors que c'est une **mission de solidarité** essentielle à la population du département.

Le Conseil Général multiplie les réorganisations de service dans une logique comptable : DGA- Développement (routes), DGA- Proximité (collèges, culture), et diverses réorganisations mises en place au sein de la DGA-Solidarité (Maison de l'Autonomie, ASE, Service Insertion etc....).

La réorganisation de la mission de la Protection de l'Enfance commencée depuis l'automne 2011 en est un exemple symbolique. Car, si cette réorganisation est nécessaire et a même été réclamée par les professionnels de terrain, elle a été menée sans concertation avec les agents concernés et... au pas de charge. C'est une approche purement comptable de cette mission, où est le sens de notre travail ? Certaines mesures mises en place parlent d'elles mêmes :

Il n'y a plus d'argent pour :

- L'allocation de Noël pour les enfants confiés en familles d'accueil. Les enfants vont-ils être privés de cadeaux ?
- L'argent de poche pour les enfants de moins de 10 ans en famille d'accueil.
- La prise en charge par l'Aide sociale à l'Enfance, d'enfants et de leurs familles qui se retrouvent alors à la rue.
- Les postes de renfort, le renouvellement des CDD
- Les temps partiels sur autorisation dans certains services avec des refus, passage de 100% pour certains contractuels à 80% sans possibilité de négocier, temps partiels thérapeutiques non compensés etc. Pour d'autres, une forme de chantage exercée par les responsables : demandes de 80% transformées en 90%.
- Le remplacement des congés maladie, congés maternité, ou avec des délais qui se rallongent de plus en plus (parfois plus de 4 mois ou même plus d'un an), et **ce dans toutes les directions sans distinction.**
- Le remplacement des départs en retraite (postes gelés pour ne pas dire supprimés, redéploiements de personnels dans les services).

Toutes ces mesures créent un véritable mal-être chez les agents qui voient leurs conditions de travail se dégrader au fil des années et qui ne peuvent plus assurer correctement leurs missions de service public.

Cela n'est plus tolérable car, nous observons que ces restrictions budgétaires ne touchent pas toutes les directions au sein du Département

Il y a de l'argent pour :

- Certaines opérations de prestige qui ne font pas partie des missions de service public obligatoires, mais qui obtiennent des moyens y compris des postes comme les recrutements récents au service communication pour l'opération « Anjou Vélo Vintage ».
- L'augmentation exponentielle du personnel du cabinet du président qui a quasiment doublé en deux ans (de 27 agents à 46 agents entre 2009 et 2011).
- Les chargés de missions qui se multiplient sans aucune lisibilité pour le personnel.
- Les modifications successives des noms des services qui engagent des coûts techniques et de communication, et multiplient parfois le nombre de postes d'encadrement
- L'opération Foch, qui selon le président est une « opération blanche », avec la vente du patrimoine du département, mais qui génère beaucoup d'interrogations compte tenu déjà des déménagements de personnel qu'elle engendre : locations de nouveaux bureaux, aménagements et travaux dans les bâtiments existants.

Ce que nous pouvons constater au vue de statistiques officielles, c'est que le Conseil Général de Maine-et-Loire est l'un des départements qui consacre le moins de finance par habitant pour son personnel, **un personnel qui n'en peut plus et demande à ce que le Conseil Général se recentre sur ses missions essentielles .**

C'est pourquoi, à l'approche du vote du budget primitif 2013 par les élus les 17, 18 et 19 décembre prochain, nous devons faire entendre notre voix et notre désaccord avec ces choix budgétaires, car nous ne pouvons plus continuer à exercer nos missions de service public dans ces conditions. Le Conseil Général ne doit plus compter sur le soit –disant « dévouement » des agents qui réclament plus de considération pour eux-mêmes et pour les usagers.

MOBILISONS NOUS !

Pour cela, nous appelons tout le personnel du Conseil Général à un rassemblement devant les grilles de l'Hôtel du département à l'ouverture de la séance budgétaire

Le lundi 17 décembre à 9h